

A85 Tours-Vierzon Signature du programme d'actions « 1% paysage »

Jeudi 26 novembre 2009, le programme d'actions relatif à l'application du « 1% paysage » à la section Tours – Vierzon de l'autoroute A85 est signé par Joël FILY, Préfet d'Indre-et-Loire, Claude ROIRON, Présidente du Conseil général d'Indre-et-Loire, et André BROTO, Directeur général adjoint de Cofiroute.

Le « 1% paysage et développement » en quelques mots

La politique du « 1% paysage et développement » a pour objectif la préservation et la mise en valeur des territoires et des paysages traversés par l'infrastructure considérée. Une route devient alors un élément de développement cohérent et durable des espaces proches traversés. Elle permet ainsi de promouvoir des paysages, au travers de leurs valeurs naturelles, culturelles, fonctionnelles et esthétiques, pour créer de nouvelles opportunités de développement local.

Le « 1% paysage et développement », une démarche partenariale

La démarche du « 1% paysage et développement » est menée en partenariat par l'État, le maître d'ouvrage (Cofiroute) et les collectivités territoriales. La mise en oeuvre de la politique du « 1% paysage et développement » se traduit par la réalisation d'un dossier d'axe, constitué de 3 éléments :

- un diagnostic du paysage,
- une charte d'objectifs définissant un périmètre de co-visibilité,
- un programme déterminant le type d'actions éligibles et les taux de subvention.

Les actions peuvent être financées dans un délai de 3 ans après la mise en service de l'autoroute (l'A85 a été mise en service en intégralité le 18 décembre 2007).

Le Préfet de région Centre et, par délégation, le Préfet d'Indre-et-Loire, coordonnent et animent la politique du « 1% paysage et développement » en tant que représentants de l'État. Ils s'appuient pour cela sur la Direction régionale de l'Équipement du Centre et la Direction départementale de l'Équipement d'Indre-et-Loire. Le diagnostic du paysage et la charte d'objectifs ont été réalisés par le Centre d'études techniques de l'Équipement (CETE) de l'Ouest.

Le Conseil général d'Indre-et-Loire et Cofiroute sont co-financeurs de cette opération.

Contact presse : Tél. 01 41 14 70 22

www.cofiroute.fr

Cofiroute

Cofiroute (1918 salariés) exploite un réseau de 1205,5 km couvrant le Centre-Ouest de la France (A10, A11, A19, A28, A71, A81, A85, Duplex A86). Société privée depuis sa création en 1970, Cofiroute a pour actionnaires le groupe VINCI (83,33%) et Colas (16,67%). Elle est présente aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne. L'entreprise enregistre chaque année environ 120 millions de transactions.

Cofiroute - 6-10 rue Troyon - 92316 Sèvres Cedex